

Dunes avec forêts à *Pinus pinea* et/ou *Pinus pinaster* *

Code NATURA 2000 : 2270	Code CORINE Biotopes : 1.6.29 x 42.8.11
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire et prioritaire	Typologie : Pinerale de Pins maritimes sur dunes littorales
Surface dans le site : 273 ha.	

Description générale

Pinède dunaire sur sables calcaires, avec une sous-association acidaline à *Ulex europaeus* sur sables décalcifiés, dans les cordons dunaires les plus internes et les plus anciens.

La sous-association à Koelerie correspond aux formes les plus ouvertes et sans doute dégradées de la forêt.

La sous-association à Lierre grimpant se développe dans les plaines dunaires et les dépressions sur des sables plus frais et plus calcaires que la sous-association type, au contact de forêts hygrophiles appartenant à une forme thermophile de l'**Ailno-Ulmion**.

Sur la Côte de Gironde, de St-Georges-de-Didonne à Meschers, cette forêt se développe sur calcaires recouverts par du sable des dunes littorales.



Dunes avec forêt de pin en arrière plan

Répartition géographique

Forêt du littoral centre-atlantique de la Gironde, Charente-Maritime, Vendée, Loire-Atlantique et du Morbihan. Littoral des forêts de La Palmyre, la Coubre et Oléron. Vers le sud, au-delà de la Gironde où elle est moins bien conservée et appauvrie floristiquement, elle atteint Arcachon.

Bien représentée sur la côte vendéenne continentale et dans les îles (Yeu, Noirmoutier), elle atteint le sud du Morbihan (presqu'île de Rhéus).

Espèces caractéristiques

Ensemble caractéristique : *Pinus pinaster*, *Quercus ilex*, *Quercus robur* (D), *Quercus pyrenaica* (D), *Daphne gnidium* (D), *Cistus salvifolius* (D), *Cytisus scoparius* subsp. *scoparius* (D), *Clematis flammula* (D), *Cephalanthera rubra* (D), *Cephalanthera longifolia* (D), *Epipactis phyllanthos* (D), *Orbanche hederac* (D)
Composées: *Rubia peregrina*, *Ruscus aculeatus*, *Hedera helix*, *Arbutus unedo*, *Ulex europaeus* subsp. *europaeus*, *Erica scoparia*, *Ligustrum vulgare*, *Osyris alba*, *Rubus fruticosus*, *Lonicera periclymenum*, *Polypodium vulgare*, *Carex arenaria*, *Euphorbia portlandica*, *Neottia nidus-avis*, *Monotropa hypopitys*

Dominantes: *Quercus ilex*, *Pinus pinaster* (avec *Hedera helix* dans la sous-association **hederetosum ilicis**).

Espèces patrimoniales :
- *Dianthus gallicus* (espèce protégée au niveau national, inscrite au Livre Rouge de la flore menacée de France comme espèce non prioritaire)

- *Epipactis phyllanthos* (inscrite au Livre Rouge de la flore menacée de France comme espèce non prioritaire, P. R. en Poitou-Charentes)

- *Cistus salvifolius* (inscrite sur la Liste Rouge de la flore menacée en Poitou-Charentes)

- *Arbutus unedo* (inscrite sur la Liste Rouge de la flore menacée en Poitou-Charentes)

- *Osyris alba* (inscrite sur la Liste Rouge de la flore menacée en Poitou-Charentes)

Evolution naturelle

Fermeture progressive du milieu avec développement de la strate arborescente avec les espèces de lande (Brande, Ajonc, Genêt,...). Parfois, des feuillus se développent également (Chêne essentiellement).

Menaces potentielles

Pratiques sylvicoles intensives avec coupe à blanc et broyage systématique du sous-bois avant éclaircies.
La proximité avec des zones à forte fréquentation touristique (plages notamment) expose cet habitat au piétinement et au feu.

Intérêt patrimonial

Forêt sur sable de la frange littorale, possédant un caractère relictuel, dont les dernières irradiations vers le nord se situent dans le sud du Morbihan (presqu'île de Rhéus) et dans les îles vendéennes (Yeu, Noirmoutier), permettant la remontée de tout un cortège floristique thermophile d'affinités méditerranéo-atlantiques.

Mesures de gestion conservatoire

Adapter la forme des coupes rases à la morphologie dunaire

Conservier des feuillus au sein de peuplements, ce qui permet une résistance accrue aux parasites comme l'Armillaire ou les Scolytes : les favoriser quand ils sont absents.

Favoriser le maintien des feuillus âgés notamment en lisière et dans les clairières.

Caractéristiques de l'habitat sur le site

La strate arborescente est dominée par l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus* subsp. *europaeus*) et le Genêt à balai (*Cytisus scoparius*). En lisière de ces boisements, notamment au contact de la dune grise, se développent successivement un fourré à Garou (*Daphne gnidium*) et Troëne commun (*Ligustrum vulgare*), ainsi qu'un ourlet à Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salvifolius*) et Garance voyageuse (*Rubia perigrina*).

Sur le site, cet habitat héberge plusieurs espèces patrimoniales : le Cytinet (*Cytinus hypocistis* subsp. *hypocistis*), la Moëmmie à cinq éamines (*Moerhinga pentandra*) ainsi que l'Ceillet de France (*Dianthus gallicus*).

Localisation

La pineraie dunaire de Pin maritime (*Pinus pinaster*) est le type de boisement de loin le mieux représenté au niveau de la Forêt de Suzac. Il se développe au niveau de systèmes dunaires purs ou sur formations rocheuses recouvertes par des sables, appelées « dunes perchées ».

Etat de conservation

L'état de conservation est jugé moyen notamment de part le fort taux d'urbanisation des boisements.

Etat à privilégier

Préserver l'état de conservation actuel et restaurer l'habitat au niveau des anciennes propriétés, aujourd'hui à l'abandon.